

OBJET

**RENOUVELLEMENT DU RESEAU
DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - PROGRAMME 2008**

**VALIDATION DU PROJET
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES DE TRAVAUX**

La Ville de Saint Denis propriétaire des infrastructures d'eau potable à Saint-Denis a engagé un programme de renouvellement des canalisations de distribution. Cette opération de renouvellement vise à réduire les fuites sur les canalisations existantes vétustes, et à améliorer le service des usagers en augmentant le rendement du réseau.

Après identification et localisation des tronçons du réseau d'eau à renouveler en fonction de la vétusté des canalisations, et de la fréquence des interventions du fermier, le programme de travaux ci-après vous est proposé au titre de l'année 2008.

Les travaux à réaliser comprennent :

- terrassement,
- pose de canalisations PEHD 53/63, et fonte diam. 100 ,150 sur un linéaire total de 5000 mètres.
- reports des branchements particuliers,
- protocole d'essais de réception,
- réfection de chaussée.

Ces travaux qui devraient débuter au mois de novembre 2008 sont allotis par secteur géographique présenté dans le tableau ci-après :

Désignation	Localisation	Estimation HT du coût des travaux
Lot n° 1	Centre Ville	650 000, 00€
Lot n° 2	La Montagne	540 000,00€
Lot n° 3	La Bretagne	385 000,00€

Ces travaux dont le coût global est estimé à 1 575 000,00€ HT feront l'objet d'une procédure d'Appel d'Offres Ouvert suivant les articles 10, 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Les crédits sont prévus au Budget Annexe de l'Eau – chapitre 23 – article 2315.

RAPPORT N° 08/7-10

Je vous demande, en conséquence :

1/ d'approuver le programme de renouvellement de réseau de distribution d'eau potable proposé ;

2/ de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;

4/ de m'autoriser à signer tous les actes y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

OBJET

**RENOUVELLEMENT DU RESEAU
DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - PROGRAMME 2008**

**VALIDATION DU PROJET
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES DE TRAVAUX**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Département et des Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu les crédits inscrits sous le Chapitre23 / Article 23-15 du Budget annexe de l'eau ;

Sur le RAPPORT N° 08/7-10 du Maire ;

Vu le Rapport de Monsieur Gérald MAILLOT, 3^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Aménagement / Développement Durable et Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable – Programme 2008.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;

DELIBERATION N° 08/7-10

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 24 OCT. 2008

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE